

SCHNEIDER, Peter. *L'Allemagne dans tous ses états*. Paris, Grasset, 1991.

Paul Letourneau

Volume 23, Number 3, 1992

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/703070ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/703070ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Letourneau, P. (1992). Review of [SCHNEIDER, Peter. *L'Allemagne dans tous ses états*. Paris, Grasset, 1991.] *Études internationales*, 23(3), 686–689.
<https://doi.org/10.7202/703070ar>

SCHNEIDER, Peter. *L'Allemagne dans tous ses états*. Paris, Grasset, 1991.

Le processus de l'unification de l'Allemagne n'a pas seulement pris toutes les personnes concernées par surprise, il les a également bousculées dans leurs habitudes et contraintes à s'adapter aux conséquences complexes qui en découlent. Entre l'ouverture du mur de Berlin, le 9 novembre 1989, et le jour où la République démocratique allemande (RDA) s'est jointe à la République fédérale d'Allemagne (RFA), le 3 octobre 1990, il ne s'est passé que onze mois. Dans ce court laps de temps de changements révolutionnaires, auxquels s'est ajoutée la désintégration de l'empire soviétique, Allemands et peuples des pays voisins ont dû remettre en question certaines des idées reçues depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Dans l'Allemagne nouvelle, on s'interrogea bientôt sur l'impact de ces transformations rapides sur le rôle de ce géant en Europe et dans le monde ainsi que sur les Allemands eux-mêmes. Le débat sur la «normalisation» était ouvert. Jusque-là, les Allemands et leur politique extérieure et de sécurité avaient été largement influencés par des facteurs exceptionnels : la division nationale, des doutes sur la stabilité de leur démocratie, le besoin de réhabilitation politique et la forte dépendance sur les alliés pour le maintien de leur sécurité. Avec le passage des années, ces facteurs avaient certes perdu de leur poids, mais ils demeureraient réels. L'unification nationale et l'effondrement de l'empire soviétique viennent de redonner à cette grande puissance au

cœur de l'Europe la possibilité de redevenir «normale».

L'ouvrage de Peter Schneider, traduit de l'allemand sous le titre de *L'Allemagne dans tous ses états* est un vibrant témoignage de ce débat sur la normalisation, au moment où ce débat s'amorçait à l'été de 1990. L'auteur s'intéresse tout d'abord aux aspects internes de ce débat et désire présenter son point de vue critique à partir de nombreux exemples choisis. Il se situe d'emblée à la gauche du parti social-démocrate (SPD) et s'interroge, non sans s'inquiéter au départ, sur le caractère allemand et sur les difficultés psychiques que présente l'unification interne du pays.

Les Allemands de l'Ouest s'étaient, sans trop s'en apercevoir, habitués à l'existence du Mur. Celui-ci les protégeaient d'une invasion d'immigrants venus de l'Est et de leurs compatriotes devenus des étrangers, à cause de décennies d'expériences différentes et de résistance aux conditions du «socialisme réel» et de l'éducation socialiste autoritaire. L'une des thèses principales développées dans cet essai, c'est que «de part et d'autre du Mur ce n'est pas seulement deux États qui se sont constitués, mais deux modes de vie, deux cultures» (p. 56). L'auteur fait remarquer que les liens étaient devenus si ténus que les Allemands de l'Ouest, pour «la plupart, ont été surpris de se sentir émus par (la) rencontre» (p. 43) de leurs compatriotes lors de l'ouverture soudaine du rideau de béton.

De part et d'autre, les intellectuels et les politiciens s'empresseront de faire «passer inaperçu le tremblement de terre», c'est-à-dire de changer

d'opinion ou de conviction sans jamais l'admettre, à gauche surtout. À l'Ouest et à l'Est, on opéra au besoin pour «une étrange amnésie». Schneider prend ici «pour cible» la «culture allemande, où sévit la manie d'avoir toujours raison» (p. 85). Pourtant si, par exemple, «le SPD avait renoncé depuis vingt ans à l'unité allemande... il partageait cette attitude avec la majorité des citoyens de la République fédérale» (p. 92).

Mais les critiques envers les intellectuels et les partis et groupuscules de gauche et du centre de l'échiquier politique sont tempérées par un problème beaucoup plus important : le nationalisme ouvertement affiché par la majorité de ceux qui sont descendus dans la rue à l'Est. Un des réflexes devenu caractéristique pour beaucoup d'intellectuels allemands de l'Ouest de sa génération, comme l'a montré l'*Historikerstreit* (la querelle des historiens), qui n'a d'ailleurs pas eu d'équivalent à l'Est, on se méfie beaucoup de ces Allemands qui voudraient relativiser ou oublier le passé nazi. Les nouveaux citoyens de la République fédérale, en partie grâce à leur éducation anti-fasciste, ne se sentent pas aussi concernés par les excès passés. L'un des *leitmotive* de cet ouvrage c'est l'inquiétude que soulèvent les Allemands qui ne sont pas «pourvus de mémoire». À l'Est, les Allemands n'ont pas la même relation critique avec le passé et ils sont beaucoup plus «revendicatifs» (p. 184). Cette disposition lui apparaît d'autant plus inquiétante que déjà, à l'Ouest, «les Allemands capables de réflexes manifestant une conscience historique sont l'exception» (p. 167).

Néanmoins, l'auteur ne prétend pas poser un pronostic certain sur l'avenir de l'Allemagne unie. Les Allemands de l'Est sont plus ouvertement nationalistes et ont «bonne conscience». Étant tombés sous la main des Soviétiques, ils ont été des otages et des victimes qui ont le sentiment d'avoir tout expié. Ils se sentent donc autorisés à être plus ouvertement xénophobes et racistes, même si à l'Est on ne recense que 1 % d'étrangers, comparativement à 15 % dans une grande ville comme la partie occidentale de Berlin. De plus, comme Tocqueville l'avait souligné à propos des Américains au début du XIX^e siècle, Schneider soupçonne ses nouveaux concitoyens de n'avoir embrassé la cause de la démocratie et de la liberté que parce qu'elle offre des avantages économiques. Il relève chez eux «l'inexpérience de toute forme de démocratie et – chez beaucoup d'intellectuels de l'Est – un mépris en règle de la démocratie» (p. 182). Ainsi, ces Allemands à «caractère autoritaire» pourraient tout remettre en question en cas de crise économique ou de difficultés d'intégration trop importantes entre les deux économies allemandes. Après un peu plus d'une année d'unification, il convient de souligner ici que le chômage massif et les difficultés économiques semblent donner raison à l'auteur : dans un sondage publié par le *Spiegel* du 6 janvier 1992, alors que 59 % des Allemands de l'Ouest se disent satisfaits de la Constitution (Loi fondamentale), plus de 58 % des anciens citoyens de la RDA se prononçaient en faveur d'une modification constitutionnelle pour obtenir, en majorité, le droit garanti au travail, au logement et aux services de garderies, comme dans l'ancienne RFA so-

cialiste qu'ils ont rejetée en 1989-1990. Malgré le potentiel évident que de telles dispositions représentent pour des populistes d'extrême-droite et les agitateurs de gauche, les heurts qui se produiront ne seront pas nécessairement tous néfastes.

L'unification allemande, c'est aussi pour les Allemands l'occasion de se remettre en question et de se retrouver. Schneider a le mérite de nous montrer que l'Est et l'Ouest affrontent un difficile processus de transformation. Que l'ampleur des problèmes matériels et surtout psychiques, après cette longue séparation, montre que l'«unité intérieure» reste à faire et qu'elle risque d'être longue. Toutefois, une «version optimiste» est devenue possible. Avec la suppression radicale du Mur et de la division, il existe une chance que le peuple allemand devienne «normal». «Pour la première fois dans l'Histoire récente, les Allemands n'ont pas de légende du coup de poignard dans le dos, pas de traité de Versailles et plus de Mur – rien qui puisse provoquer un syndrome d'encerclement» (p. 196). Ne pouvant se plaindre de quiconque, n'oubliant pas que l'unification dans de telles conditions est une chance (p. 209), les Allemands unis ont plus de chance de devenir «plus normaux, c'est-à-dire plus conscients d'eux-mêmes au sens généreux du mot, plus tolérants, plus ouverts aux étrangers, plus drôles – on ose à peine ajouter : plus heureux» (p. 196).

Schneider complète son dernier chapitre sur cette note dans l'ensemble optimiste : l'Allemagne unie ne représente plus les dangers passés pour ses voisins qui n'ont plus beaucoup de raisons de la redouter. La peur d'une

Allemagne hégémonique, envahissante, lui paraît peu fondée. En revanche, il craint que les Allemands unis pourraient se laisser gagner par un nouvel «antisémitisme» et que la stabilité démocratique ne soit difficile à faire. Comme pour de nombreux grands historiens, de Pierre Gaxotte à Golo Mann, l'auteur exprime enfin une ultime réserve devant son propre optimisme : il ne peut se résoudre tout à fait à croire que les Allemands sont devenus normaux. Il «faudra attendre encore un moment» car «les oscillations du pendule allemand (tendent) aujourd'hui encore aux extrêmes. Provisoirement, on ne voit pas encore la fin de cette tendance aux apocalypses» (p. 231).

Cet ouvrage nous apparaît comme un témoignage symptomatique de l'Allemagne contemporaine qui se cherche, sans beaucoup de ménagement. Nous ne partageons pas toutes les réserves de l'auteur envers l'Allemagne unie, sans doute car nous devons admettre qu'appliquer des critères aussi exigeants aux autres pays voisins de la République fédérale donneraient de sérieux maux de tête. Mais cette exigence et cette critique mêmes nous paraissent représenter un signe de plus de la vitalité de la démocratie allemande. La traduction nous semble être fort adéquate dans l'ensemble et nous n'avons relevé que peu de fautes. Il aurait été toutefois préférable de traduire l'Allemagne «unie» plutôt que «réunie», comme Schneider l'explique lui-même (p. 203). La célèbre déclaration de l'ancien juge nazi Klaus (*sic* : il s'agit de «Hans Karl») Filbinger devrait être traduite avec un ajout important, ici notre correction est entre parenthèses,

par rapport au texte qui nous est proposé: «Ce qui hier était le droit (ne) peut aujourd'hui être contraire au droit» (p. 140). Dans l'ensemble, ces quelques vétilles ne nuisent en rien au plaisir de la lecture et *L'Allemagne dans tous ses états* représente un excellent moyen de prendre connaissance directement en français d'un des aspects du débat sur la «normalité» qui a présentement cours dans la nouvelle Allemagne.

Paul LÉTOURNEAU

Département d'histoire
Université de Montréal

CANADA

CASTEL, J.-G., de MESTRAL, A.L.C. et GRAHAM, W.C. *The Canadian Law and Practice of International Trade with Particular Emphasis on Export and Import of Goods and Services*. Toronto, Emond Montgomery Publications, 1991, 527 p.

Le droit du commerce international est une matière vaste, complexe et en constante évolution. Relevant tant du droit public que du droit privé, les nombreuses règles qui gouvernent cette discipline font ainsi appel non seulement au droit international mais également au droit national de chaque État. Il devient dès lors important que le juriste, et en particulier le praticien du droit, puisse disposer d'un ouvrage qui lui expose avec clarté l'essentiel de ces règles. À cet égard, le juriste canadien pourra consulter avec intérêt celui que les professeurs

Castel, de Mestral et Graham viennent de faire paraître.

Conçue comme une introduction générale aux plus importants principes de droit public et privé régissant le commerce international, cette réédition de l'ouvrage qui portait à l'origine le titre *International Business Transactions and Economic Relations* met l'accent sur les transactions qui impliquent l'exportation ou l'importation de biens et services.

L'ouvrage est divisé en cinq parties. La première consiste en une courte introduction au droit commercial international dans une perspective canadienne. Elle est complétée par une bibliographie sélective des monographies et périodiques spécialisés traitant du commerce mondial généralement et de la Communauté économique européenne en particulier.

La seconde partie est consacrée à un examen des plus importantes conventions auxquelles le Canada est partie en matière de commerce international, soit l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et ses accords connexes, et l'Accord de libre-échange avec les États-Unis.

La troisième partie couvre les règles de droit privé ayant trait à l'exportation et à l'importation de biens et services. On y discute successivement de la vente internationale de marchandises, de l'assurance des marchandises qui en sont l'objet, de leur transport, du commerce international de services, des transferts de technologie, et enfin des méthodes employées pour le paiement et le financement de ces différentes transactions.